

**Syndicat Intercommunal
du Service Public de l'Eau
en Cévennes**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du 29 juin 2022**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni dans la salle des fêtes de ST GENEST DE BEAUZON le vingt-neuf juin deux-mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 22 juin 2022

Date de l'affichage : 22 juin 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 15

Etaient présents : PASCAL Florent, ECLERCY Bernard, MERCIER Jean-Claude, PRADIER Éric, MANIFACIER Christian, AUBERT Julien, ROGIER Olivier, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, FAUCUIT Georges, LAPIERRE Marie-Jeanne, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert

Etaient excusés : DOLADILLE Monique (pouvoir à Éric PRADIER), RISSE Michel (pouvoir à Christian MANIFACIER), DESCHANELS Georgette (pouvoir à Jean-Jacques ARAKELIAN)

Etait absent : TOUREL Jean-Luc

Participaient à la réunion : Aline LARRIEU ARGUILLE, Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Jean-Marc MICHEL

**Objet : Avenant n°1 au marché d'accord cadre mono-attributaire à bons de commande de maîtrise d'œuvre – réalisation d'opérations d'alimentation en eau potable et d'assainissement dont le montant estimatif des travaux est inférieur à 300 000 € HT
CS202206002**

Le Président rappelle que ce marché dont le mandataire est la société NALDEO agence d'Aubenas a été notifié le 26/11/2020.

L'objet de cet avenant est de compléter l'accord cadre par une prestation de topographie par drone. Cette prestation permettra une visualisation des éléments sensibles en phase AVANT-PROJET ou PROJET et une précision plus importante en phase exécution. Les fonds de plans ortho-photographiques seront remis au prestataire pour être intégrés aux récolements.

Incidence financière de l'avenant :

Prestation de topographie par drone (reconnaissance du site, déclarations préalables (si nécessaire), information des riverains, vol et traitement informatique avec rendu ortho)

Prix à la demi-journée : 800 € HT

Prix à la journée : 1200 € HT

Après en avoir débattu, Le Comité Syndical décide à l'unanimité des membres présents et représentés de valider l'avenant n°1 tel que présenté, d'autoriser le Président à signer celui-ci.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme à Les Vans,

Le Président,

Jean-Marc MICHEL.

